

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 8 mars 2010.

Section du dépôt légal



- [Survol de l'industrie](#)
- [Sous-secteurs](#)
- [Indicateurs mensuels](#)
- [Bottin d'entreprises](#)
- [Visite virtuelle d'un atelier en tôlerie de précision](#)

Fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière

Le groupe industriel de la fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière (SCIAN 3331), qui fait partie du sous-secteur de la Fabrication de machines (SCIAN 333), comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des machines conçues pour être utilisées dans l'agriculture, la construction et l'industrie minière.

La fabrication de machines agricoles comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des machines servant aux travaux agricoles (préparation et entretien du sol ; plantations ; moisson et battage ; arrosage des champs ; préparation des récoltes pour leur commercialisation) ou aux travaux horticoles et d'entretien des pelouses résidentielles. Sont inclus les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des souffleuses à neige.

La fabrication de machines pour la construction comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des machines et du matériel lourds, qui servent principalement à l'industrie de la construction : tracteurs à chenilles ou à pneus munis de lames ou de dents défonceuses, camions à chargement frontal, grues, bétonneuses, pelles mécaniques et épanduses. Les machines qui peuvent être utilisées à la fois dans l'industrie de la construction et dans l'industrie de l'extraction minière sont traitées comme des machines pour la construction. Sont inclus les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer : des machines pour les travaux forestiers (coupe et manutention des arbres, etc.) ; des machines pour l'exploitation minière à ciel ouvert, par exemple pour l'extraction du minerai.

Enfin, la fabrication de machines pour l'extraction minière et l'exploitation gazière et pétrolière comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer du matériel pour l'extraction minière et l'exploitation gazière et pétrolière.



Diagnostic 2001-2006 et perspectives 2006-2010 du groupe industriel de la Fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière (PDF, 368.3 ko)



Données sur le groupe industriel de la Fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière (décembre 2008) (PDF, 83.3 ko)

[Retour à la liste des sous-secteurs.](#)

